VAUCLUSE.FR

Faire sauter le bouchon de Bonpas

Le carrefour de Bonpas constitue un noeud routier à l’intersection de l’autoroute A7, de la RN7 en provenance d’Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d’Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône.

Investir pour un réseau routier départemental adapté au trac, sûr et plus respectueux de
l’

environnement

Vaucluse
Chargement...

.

30 000 véhicules y transitent chaque jour dans chaque sens, engendrant d’importantes perturbations aux heures de pointe, fortement pénalisantes notamment pour les automobilistes qui se rendent dans l’agglomération d’Avignon. Des études financées par le Conseil départemental de Vaucluse ont associé à la réflexion l’État, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, le Grand Avignon et la Ville d’Avignon.

L’objectif du projet est de réduire les temps de parcours des usagers en entrée et sortie de l’Est avignonnais, d’améliorer l’accès à l’autoroute A7 par Avignon Sud, de libérer les bords de Durance de la circulation de transit, de faciliter l’accès à un pôle d’échange intermodal bus/covoiturage et de permettre de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône. Tous les axes concernés seront
réaménagés.

En savoir plus sur l'aménagement du carrefour de Bonpas

Le contournement de Coustellet

Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l’intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon via Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt). Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l’Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon.

Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10 % de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l’agglomération, à l’intersection avec la RD 2.

Sur la RD 900, le secteur de Coustellet est le dernier lieu qui n’ait pas fait l’objet d’une déviation. Celle-ci, relativement courte, améliorera la sécurité et le confort des riverains et des usagers de la route, soulagera le centre du trafic de transit, participera au réaménagement urbain et au développement économique de Coustellet.

Le projet a été développé avec pour objectif de protéger au maximum les espaces naturels situés à proximité de Coustellet, avec un impact réduit.

Les études techniques, financières et environnementales se sont poursuivies, après la concertation publique de 2013, et ont fait l’objet d’une saisine du Préfet afin d’organiser l’enquête publique préalable à l’autorisation du projet.

En savoir plus sur la déviation de Coustellet

Budget acté : 25 M€, avec une participation départementale de 9,5 M€ et une  contribution de l’État et de la Région à hauteur de 15,5 M€

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental rencontrera  prochainement tous les élus concernés.

.

La déviation de la RN7 à Orange

Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires au cours du second semestre 2022 et pour une durée de quatre ans.

Le projet de déviation de la RN 7 à l’Est d’Orange a pour objectif d’améliorer à la fois le transit de la Nationale et la desserte de la ville, tout en délestant le centre-ville traversé par près de 15 000 véhicules/jour, dont 10% de poids-lourds.

Pour concrétiser ce projet déclaré d’utilité publique, le Conseil départemental de Vaucluse s’est positionné pour réaliser, en lieu et place de l’État, la partie Sud de cette déviation, soit les deux sections suivantes :

Cet aménagement s’inscrit dans la réalisation d’un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaisonnais.

Il permettra d’améliorer fortement l’accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l’A7.

En savoir plus sur la déviation de la RN7 à l'Est d'Orange

›Section 1 (1,2 km) entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l’avenue des Crémades,

›Section 2 (1,9 km) entre l’avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret).

Financement : 50 M€ dont 5 M€ au titre d’anciens financements et 45 M€ issus

des engagements liés au contrat de Plan État/Région 2015-2020 et pour lequel le Conseil départemental participe à hauteur de 42%. Le partenariat financier sur cette opération associe l’Etat, la Région Sud, la Communauté de Communes Pays Réuni d’Orange, la ville d’Orange et le Département.



.

Le Département prêt à accompagner la poursuite de la LEO

La position du Conseil départemental de Vaucluse n’a jamais varié s’agissant de la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest, vaste projet de contournement de l’agglomération d’Avignon).

Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l’Amandier, à Avignon, d’une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d’ouvrage de l’État, auquel revient la responsabilité, en lien avec l’ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies.

En savoir plus sur la LEO

Le Conseil départemental de Vaucluse a confirmé son engagement sur le  plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux.

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.